7 RUE JEAN ZAY Lyon Sud ENCHERES 69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376

Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres DOUROUX & DUMAS

VENTE SPECIALE JARDIN :
ARBRES & VÉGÉTAUX

Vendredi 27 MAI 2016 à 14h30 - Exposition de 14h00 à 14h30

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L .321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.

Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.

Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.

Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre ***« F »***, signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.

Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »,*** ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.

La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Police de la vente

Le commissaire-priseur veille au bon déroulement de la vente. Il se réserve le droit de réunir, séparer ou retirer tout lot de la vente, de modifier en qualité et quantité les informations portées sur le catalogue de vente. Il assure la police de la vente et se réserve le droit d'exclure de l'hôtel des ventes toute personne qui perturberait le bon déroulement des enchères.

Article 4 – Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garantit à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.

Le vendeur indemnisera la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.

Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).

Un compte-rendu de l'état de conservation des oeuvres peut être demandé au commissaire-priseur.

Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Certains matériels sont vendus avec la lettre ***« F »,*** mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.

Par ***« test »*** et ***« état de fonctionnement »,*** il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.

Lorsque la lettre ***« NT »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est ***« non testé »*** et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Lorsque la lettre ***« PP »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu ***« pour pièces »*** et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions ***« F », « NT »*** ou ***« PP ».***

Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre ***« F »*** et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.

Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.

Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.

Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.

Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.

Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.

L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.

Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.
A défaut, les frais s'élèvent à 25% du prix TTC.
Pour les objets acquis via live.interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT soit +3,588% TTC) et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.
Les modes de paiement peuvent être :
- En espèces jusqu'à 1000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque de banque certifié, une pièce d'identité est exigée ou par chèque accompagné d'une lettre accréditive.
- Par virement, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.
- Par carte bancaire, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.
L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.
Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.
Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.
Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, ***« à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant »*** ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
- des frais de magasinage ou de garde-meubles.
En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 €uros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.
La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.
La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heurs avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.
7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.
Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.
Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.
Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.
A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.
7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.
A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.
Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.
Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.
Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.
Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.
Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.
Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.
La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com

La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 – Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.
Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.
Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.
La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »,*** ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.
Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.
Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.
Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.
En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui parait la plus opportune.
Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieur d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.
Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.
La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.
L'adjugé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.
L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.
Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.
En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.
Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.
Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.
L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.
Les lots adjugés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet.

L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.
Expédition des objets :
- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.
- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.
- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.
- Les lots sont envoyés contre remboursement dès leur paiement effectif. Dans ce cas, une somme forfaitaire de 15€ à 60€ sera demandée pour le conditionnement et les formalités d'envoi.
- Pour faire baisser le coût d'un tel envoi, la SVV DUMAS peut envoyer les lots sans contre remboursement et une somme forfaitaire de 10€ à 30€ sera demandée au titre des frais d'emballage et formalités + frais d'envoi (tarif de La Poste en vigueur).
- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.
- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.
- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet
Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :
Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC
Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.
Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.
L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.
Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.
L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.
Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.
Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.

L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité
S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.
Les machines et matériels ***« non conformes »*** sont vendus inaptes à la production.
Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.
Ces matériels pourront être vendus soit :
Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, reconstructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.
Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation
Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.
Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 – Prescription
Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 – Publicités
Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions – Litiges
Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.
Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

N°	DESIGNATION
1	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
2	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
3	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
4	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
5	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
6	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 2/2,50 M
7	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
8	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
9	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
10	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
11	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
12	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
13	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
14	TRACHYLOSPERNUM JAZMOIDES C/25 1,20/1,50 M
15	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
16	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
17	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
18	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
19	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
20	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
21	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
22	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
23	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
24	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
25	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
26	CYPRES SEMPERVIRENS 2,00/2,50 M
27	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
28	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
29	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
30	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
31	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
32	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
33	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
34	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
35	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
36	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
37	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
38	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
39	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
40	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
41	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
42	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M

43	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
44	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
45	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
46	CYPRES SEMPERVIRENS 1,40/1,60 M
47	BOUGAINVILLIER TIGE
48	BOUGAINVILLIER TIGE
49	BOUGAINVILLIER C/25 200/250 FUSHIA
50	BOUGAINVILLIER C/25 200/250 FUSHIA
51	BOUGAINVILLIER C/25 200/250 FUSHIA
52	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
53	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
54	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
55	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
56	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
57	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
58	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
59	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
60	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
61	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
62	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
63	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
64	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
65	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
66	BOUGAINVILLIER C 30 200/250
67	BOUGAINVILLIER C/25 180/200
68	BOUGAINVILLIER C/25 180/200
69	BOUGAINVILLIER C/25 180/200
70	BOUGAINVILLIER C/25 180/200
71	BOUGAINVILLIER C/25 180/200
72	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
73	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
74	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
75	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
76	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
77	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
78	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
79	BOUGAINVILLIER C/18 100/120
80	BOUGAINVILLIER BOULE
81	BOUGAINVILLIER BOULE
82	BOUGAINVILLIER BOULE
83	BOUGAINVILLIER BOULE
84	BOUGAINVILLIER BOULE
85	BOUGAINVILLIER BOULE
86	LAYLANDI 140/160
87	LAYLANDI 140/160
88	THUYA AUREA
89	THUYA AUREA
90	THUYA AUREA
91	THUYA AUREA
92	THUYA AUREA
93	THUYA AUREA

94	CAREX
95	TUMBARGIA VIOLET
96	TUMBARGIA VIOLET
97	TUMBARGIA VIOLET
98	TUMBARGIA VIOLET
99	TUMBARGIA VIOLET
100	ARMERIA ALBA
101	ARMERIA ALBA
102	ARMERIA ALBA
103	ASPARAGUS MEIYERIC
104	ASPARAGUS MEIYERIC
105	ASPARAGUS MEIYERIC
106	ASPARAGUS MEIYERIC
107	COPROSMA ELEGANT QUENT RAMPANT
108	COPROSMA ELEGANT QUENT RAMPANT
109	COPROSMA ELEGANT QUENT RAMPANT
110	COPROSMA ELEGANT QUENT RAMPANT
111	COPROSMA ELEGANT QUENT RAMPANT
112	VERONICA
113	VERONICA
114	VERONICA
115	VERONICA
116	DELOSPERMA
117	DELOSPERMA
118	DELOSPERMA
119	DELOSPERMA
120	DELOSPERMA
121	AGAPANTUS BLEU
122	AGAPANTUS BLEU
123	AGAPANTUS BLEU
124	AGAPANTUS BLEU
125	AGAPANTUS BLEU
126	PHORMIUM VARIEGATA
127	PHORMIUM VARIEGATA
128	PHORMIUM VARIEGATA
129	NEPHROLEPIS
130	NEPHROLEPIS
131	NEPHROLEPIS
132	HEMEROCALIS
133	HEMEROCALIS
134	HEMEROCALIS
135	HEMEROCALIS
136	LIERRE VARIEGATA
137	LIERRE VARIEGATA
138	LIERRE VARIEGATA
139	LIERRE VARIEGATA
140	LIERRE VARIEGATA

141	LIERRE VARIEGATA
142	LIERRE VARIEGATA
143	LIERRE VARIEGATA
144	LIERRE VARIEGATA
145	LIERRE VARIEGATA
146	LIERRE
147	LIERRE
148	LIERRE
149	LIERRE
150	LIERRE
151	LIERRE
152	GRENADIER
153	PAMPLEMOUSSE
154	CITRONNIER C/30
155	CITRONNIER C/30
156	CITRONNIER C/30
157	CITRONNIER C/30
158	CITRONNIER C/30
159	TRACHYCARPUS EXCELSA C/130 180/200 TRONC
160	TRACHYCARPUS EXCELSA C/130 180/200 TRONC
161	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 120/130 M
162	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 120/130 M
163	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 120/130 M
164	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 80/100 M
165	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 80/100 M
166	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 80/100 M
167	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 40/50 M
168	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 40/50 M
169	TRACHYCARPUS EXCELSA C/40 TRONC 40/50 M
170	TRACHYCARPUS ECSELSA C/30 20/30 TRONC
171	CHAMAEROPS HUMILIS
172	CHAMAEROPS HUMILIS
173	CHAMAEROPS HUMILIS
174	CHAMAEROPS HUMILIS
175	CHAMAEROPS HUMILIS
176	CHAMAEROPS HUMILIS
177	WASHINGTONIA TRIPLE
178	WASHINGTONIA TRIPLE
179	WASHINGTONIA
180	WASHINGTONIA
181	WASHINGTONIA
182	PHOENIX CANARIENSIS
183	PHOENIX CANARIENSIS
184	PHOENIX CANARIENSIS
185	YUCCA ROSTRATA
186	YUCCA ROSTRATA
187	YUCCA ROSTRATA
188	YUCCA ROSTRATA
189	YUCCA ROSTRATA
190	NOLINA RECURVATA
191	DASYLIRION WHEELERI C/46
192	DASYLIRION WHEELERI C/30
193	DASYLIRION WHEELERI C/30
194	DASYLIRION WHEELERI C/25
195	DASYLIRION WHEELERI C/25
196	CYCAS REVOLUTAS
197	CYCAS REVOLUTAS
198	DASYLIRION SERRATIFOLIUM C/46
199	DASYLIRION SERRATIFOLIUM C/46
200	DASYLIRION SERRATIFOLIUM C/25
201	DASYLIRION SERRATIFOLIUM C/25
202	YUCCA RIGIDA
203	DASYLIRION LOMGISSIMUM C/25
204	DASYLIRION LOMGISSIMUM C/25
205	THUYA ESMERALDA
206	THUYA ESMERALDA
207	THUYA ESMERALDA
208	THUYA ESMERALDA
209	THUYA ESMERALDA
210	THUYA ESMERALDA
211	VIGNE
212	FIGUIER
213	FIGUIER BOL
214	FIGUIER BOL
215	FIGUIER
216	FIGUIER
217	FIGUIER
218	FIGUIER
219	STRELITZIA AUGUSTA
220	STRELITZIA AUGUSTA
221	STRELITZIA AUGUSTA
222	STRELITZIA REGINA
223	STRELITZIA REGINA
224	STRELITZIA REGINA
225	ROMARIN PYRAMIDAL
226	ROMARIN PYRAMIDAL
227	ROMARIN PYRAMIDAL
228	ROMARIN PYRAMIDAL
229	ROMARIN PYRAMIDAL
230	OLIVIER LECHINE
231	OLIVIER LECHINE
232	OLIVIER BONSAI
233	OLIVIER BONSAI

234	OLIVIER BONSAI
235	OLIVIER SAUVAGE
236	OLIVIER SAUVAGE
237	AGAVE
238	AGAVE
239	AGAVE
240	AGAVE
241	AGAVE
242	LAURUS NOBILIS
243	LAURUS NOBILIS
244	LAURUS NOBILIS
245	OLIVIER BOL
246	OLIVIER BOL
247	OLIVIER MULTI BOULES
248	OLIVIER SPIRAL
249	OLIVIER SPIRAL
250	OLIVIER DECO
251	OLIVIER DECO
252	OLIVIER DECO
253	OLIVIER DECO
254	OLIVIER DECO
255	OLIVIER DECO
256	OLIVIER PICUAL
257	OLIVIER PICUAL
258	OLIVIER PICUAL
259	OLIVIER PICUAL
260	OLIVIER PICUAL
261	OLIVIER PICUAL
262	OLIVIER PICUAL
263	OLIVIER PICUAL
264	OLIVIER PICUAL
265	OLIVIER PICUAL
266	OLIVIER PICUAL
267	OLIVIER PICUAL
268	OLIVIER PICUAL
269	OLIVIER PICUAL
270	OLIVIER LECHINE
271	OLIVIER HOJIBLANCA
272	OLIVIER HOJIBLANCA
273	OLIVIER HOJIBLANCA
274	OLIVIER HOJIBLANCA
275	OLIVIER HOJIBLANCA
276	OLIVIER HOJIBLANCA
277	OLIVIER HOJIBLANCA
278	OLIVIER PICUAL
279	OLIVIER PICUAL
280	OLIVIER PICUAL
281	OLIVIER PICUAL
282	OLIVIER PICUAL
283	OLIVIER PICUAL
284	OLIVIER PICUAL

285	OLIVIER PICUAL
286	OLIVIER PICUAL
287	DRACAENA INDIVISA
288	DRACAENA INDIVISA
289	DRACAENA INDIVISA
290	TEUCRIEUM FRUCTICAN PYRAMIDAL
291	CALLISTEMON
292	CALLISTEMON
293	CALLISTEMON
294	CALLISTEMON
295	CALLISTEMON
296	CALLISTEMON
297	CALLISTEMON
298	CALLISTEMON
299	NERIUM OLEANDER ROUGE C/50
300	NERIUM OLEANDER ROUGE C/50
301	NERIUM OLEANDER ROSE C/50
302	NERIUM OLEANDER ROSE C/50
303	NERIUM OLEANDER ROSE C/50
304	NERIUM OLEANDER ROUGE C/35
305	NERIUM OLEANDER ROUGE C/35
306	NERIUM OLEANDER ROUGE C/35
307	NERIUM OLEANDER ROUGE C/35
308	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
309	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
310	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
311	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
312	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
313	NERIUM OLEANDER ROSE C/35
314	NERIUM OLEANDER BLANC C/35
315	NERIUM OLEANDER BLANC C/35
316	NERIUM OLEANDER BLANC C/35
317	NERIUM OLEANDER ROUGE C/25
318	NERIUM OLEANDER ROUGE C/25
319	NERIUM OLEANDER ROUGE C/25
320	NERIUM OLEANDER ROSE C/25
321	NERIUM OLEANDER ROSE C/25
322	NERIUM OLEANDER ROSE C/25
323	NERIUM OLEANDER ROSE C/25
324	NERIUM OLEANDER BLANC C/25
325	NERIUM OLEANDER BLANC C/25
326	NERIUM OLEANDER BLANC C/25
327	NERIUM OLEANDER BLANC C/25
328	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
329	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
330	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
331	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
332	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
333	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
334	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
335	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20

336	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
337	NERIUM OLEANDER ROUGE C/20
338	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
339	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
340	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
341	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
342	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
343	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
344	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
345	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
346	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
347	NERIUM OLEANDER ROSE C/20
348	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
349	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
350	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
351	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
352	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
353	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
354	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
355	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
356	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
357	NERIUM OLEANDER BLANC C/20
358	TEUCRIUM
359	TEUCRIUM
360	TEUCRIUM
361	TEUCRIUM
362	TEUCRIUM
363	PISTACIA LENTISCUS
364	PISTACIA LENTISCUS
365	PISTACIA LENTISCUS
366	PISTACIA LENTISCUS
367	EUGENIA
368	EUGENIA
369	EUGENIA
370	EUGENIA
371	EUGENIA
372	EUONYMUS VERT COMPACT
373	EUONYMUS AUREA
374	EUONYMUS AUREA
375	EUONYMUS AUREA
376	EUONYMUS AUREA
377	EUONYMUS AUREA
378	EUONYMUS AUREA
379	EUONYMUS AUREA
380	EUONYMUS AUREA
381	EUONYMUS AUREA
382	EUONYMUS AUREA
383	EUONYMUS VERT COMPACT
384	EUONYMUS VERT COMPACT
385	EUONYMUS VERT COMPACT
386	EUONYMUS VERT COMPACT
387	EUONYMUS VERT COMPACT
388	EUONYMUS VERT COMPACT
389	EUONYMUS VERT COMPACT
390	EUONYMUS VERT COMPACT
391	EUONYMUS VERT COMPACT
392	EUONYMUS VERT COMPACT
393	EUONYMUS AUREA
394	EUONYMUS AUREA
395	EUONYMUS AUREA
396	EUONYMUS AUREA
397	EUONYMUS AUREA
398	EUONYMUS AUREA
399	EUONYMUS AUREA
400	EUONYMUS AUREA
401	EUONYMUS AUREA
402	EUONYMUS JAPONICA
403	EUONYMUS JAPONICA
404	EUONYMUS JAPONICA
405	EUONYMUS JAPONICA
406	EUONYMUS JAPONICA
407	EUONYMUS JAPONICA
408	EUONYMUS JAPONICA
409	EUONYMUS JAPONICA
410	EUONYMUS JAPONICA
411	PITTOSPORUM NAIN
412	PITTOSPORUM NAIN
413	PITTOSPORUM NAIN
414	PITTOSPORUM NAIN
415	PITTOSPORUM NAIN
416	PITTOSPORUM NAIN
417	PITTOSPORUM NAIN
418	PITTOSPORUM
419	PITTOSPORUM
420	PITTOSPORUM
421	PITTOSPORUM
422	PITTOSPORUM
423	PITTOSPORUM
424	PITTOSPORUM
425	PITTOSPORUM
426	PITTOSPORUM
427	ABELIA GRANDI FLORA
428	ABELIA GRANDI FLORA
429	ABELIA GRANDI FLORA
430	ABELIA GRANDI FLORA
431	ABELIA GRANDI FLORA
432	ABELIA GRANDI FLORA
433	ABELIA GRANDI FLORA
434	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA ROUGE
435	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA ROUGE
436	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA

	ROUGE
437	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA ROUGE
438	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA ROUGE
439	ROSIER GRIMPANT DHAMELIA ROUGE
440	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
441	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
442	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
443	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
444	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
445	ROSIER GRIMPANT CAMELIA BLANC
446	ROSIER LADY X
447	ROSIER LADY X
448	ROSIER LADY X
449	ROSIER LADY X
450	ROSIER LADY X
451	ROSIER LANDORA JAUNE
452	ROSIER LANDORA JAUNE
453	ROSIER LANDORA JAUNE
454	ROSIER LANDORA JAUNE
455	ROSIER LANDORA JAUNE
456	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
457	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
458	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
459	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
460	ROSIER GRANDI FLORA ROSE
461	ROSIER CHRYSLER IMPERIAL
462	ROSIER CHRYSLER IMPERIAL
463	ROSIER CHRYSLER IMPERIAL
464	ROSIER CHRYSLER IMPERIAL
465	ROSIER CHRYSLER IMPERIAL
466	ROSIER GRANDIFLORA ORANGE
467	ROSIER GRANDIFLORA ORANGE
468	ROSIER GRANDIFLORA ORANGE
469	ROSIER GRANDIFLORA ORANGE
470	ROSIER GRANDIFLORA ORANGE
471	ROSIER ADOLF HORSTMAN
472	ROSIER ADOLF HORSTMAN
473	ROSIER ADOLF HORSTMAN
474	ROSIER ADOLF HORSTMAN
475	ROSIER ADOLF HORSTMAN
476	ROSIER QUEEN ELIZABETH ROSE
477	ROSIER QUEEN ELIZABETH ROSE
478	ROSIER QUEEN ELIZABETH ROSE
479	ROSIER QUEEN ELIZABETH ROSE
480	ROSIER QUEEN ELIZABETH ROSE
481	ROSIER CRONENBOURG
482	ROSIER CRONENBOURG
483	ROSIER CRONENBOURG
484	ROSIER CRONENBOURG

485	ROSIER GRAND NORD BLANC
486	ROSIER GRAND NORD BLANC
487	ROSIER GRAND NORD BLANC
488	ROSIER GRAND NORD BLANC
489	ROSIER GRAND NORD BLANC
490	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
491	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
492	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
493	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
494	ROSIER GRANDI FLORA ROUGE
495	LAVANDE C/23
496	LAVANDE C/23
497	LAVANDE C/23
498	LAVANDE C/23
499	LAVANDE C/23
500	LAVANDE C/23
501	LAVANDE C/23
502	LAVANDE C/23
503	LAVANDE C/18
504	LAVANDE C/18
505	LAVANDE C/18
506	LAVANDE C/18
507	ROMARIN C/23
508	ROMARIN C/23
509	ROMARIN C/18
510	THYM C/18
511	THYM C/18
512	THYM C/18
513	THYM C/18
514	THYM C/18
515	THYM C/18
516	THYM C/18
517	THYM C/18
518	THYM C/18
519	THYM C/18
520	ROMARIN RAMPANT C/23
521	ROMARIN RAMPANT C/23
522	ROMARIN RAMPANT C/23
523	ROMARIN RAMPANT C/23
524	ROMARIN RAMPANT C/18
525	ROMARIN RAMPANT C/18
526	NEFLIER
527	NEFLIER
528	NEFLIER
529	POMMIER ROUGE
530	POMMIER ROUGE
531	POMMIER ROUGE
532	ABRICOTIER
533	ABRICOTIER
534	ABRICOTIER
535	POMMIER JAUNE

536	POMMIER JAUNE
537	POMMIER JAUNE
538	GRENADIER
539	GRENADIER
540	GRENADIER
541	POIRIER
542	POIRIER
543	POIRIER
544	PRUNIER JAUNE
545	PRUNIER JAUNE
546	PRUNIER JAUNE
547	NOYER
548	NOYER
549	NOYER
550	COING
551	COING
552	COING
553	POIRE VERTE
554	POIRE VERTE
555	PRUNIER ROUGE
556	PRUNIER ROUGE
557	PRUNIER ROUGE
558	AMANDIER
559	AMANDIER
560	AMANDIER
561	PLAQUEMINIER
562	PLAQUEMINIER
563	PLAQUEMINIER
564	FIGUIER
565	FIGUIER
566	FIGUIER
567	PECHER JAUNE
568	PECHER ROUGE
569	PECHE PLATE
570	PECHE PLATE
571	PECHE PLATE